

**Fonds d'occasions de croissance Manuvie
(auparavant le Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (ISL))
Gestion d'actifs Manuvie limitée**

31 décembre 2016

Gestionnaires principaux :	Ted Whitehead, Luciano Orengo	Style de placement :	Actions de croissance à faible capitalisation
Objectif de placement :	Le Fonds d'occasions de croissance Manuvie vise à procurer une croissance à long terme du capital, principalement au moyen de placements en titres de grande qualité et en instruments convertibles de sociétés canadiennes à petite et à moyenne capitalisation.		
Date de la dernière rencontre :	T1 2017	Date prévue de la prochaine rencontre :	T1 2018
Note actuelle :	EN RÈGLE		

Rendement annuel du fonds (%)

	2012	2013	2014	2015	2016	5 ans
Fonds d'occasions de croissance Manuvie	0,88	29,13	8,11	1,43	10,52	9,56
Indice can. BMO Nesbitt Burns faible capitalisation	2,46	7,76	-0,09	-13,75	35,39	5,19
Valeur ajoutée (+) / perte (-)	-1,58	21,37	8,20	15,19	-24,86	4,38
Classement selon les quartiles ⁽¹⁾	4 ^e	3 ^e	1 ^{er}	1 ^{er}	4 ^e	3 ^e

*Les fonctions de gestion du Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (ISL) sont assurées par Ted Whitehead, de l'équipe Actions à faible capitalisation de GAM depuis mai 2015. Le Fonds est maintenant géré selon la même philosophie et la même méthode que le Fonds d'occasions de croissance Manuvie. Par conséquent, le tableau ci-dessus contient les chiffres de rendement du Fonds d'occasions de croissance, qui diffèrent des chiffres de rendement de long terme du Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (ISL), mais renseignent davantage sur la performance de l'actuelle équipe de gestion.

Analyse du rendement à court terme

- Le Fonds a enregistré un rendement nettement inférieur à celui de son indice de référence en 2016 et se situe dans le quatrième quartile parmi les fonds principalement d'actions canadiennes à faible capitalisation de la même catégorie.
- La sélection des titres a le plus plombé le rendement relatif du Fonds au cours de l'année, mais la répartition sectorielle a également eu des effets négatifs sur les résultats. De plus, le rendement du Fonds a aussi été freiné par le niveau élevé des liquidités découlant du positionnement défensif maintenu lors de la première moitié de l'année.
- La sélection des titres dans le secteur des matières premières et, dans une moindre mesure, la sous-pondération de ce secteur ont eu le plus grand impact négatif sur les résultats. Les placements hors indice du Fonds dans Stella-Jones et Tahoe Resources, qui se sont retrouvés en territoire négatif une bonne partie de l'année, ont plombé le rendement absolu du Fonds, tandis que les gains inférieurs à la moyenne dégagés par CCL Industries Inc. et Chemtrade Logistics Income Fund ont nuï aux résultats relatifs. De plus, le rendement relatif du Fonds a été freiné par sa faible participation dans de petites sociétés minières d'or et d'argent dont les cours des actions ont bondi au cours de l'année.
- Le Fonds a maintenu une importante surpondération en actions du secteur des technologies de l'information, qui a été le seul secteur de titres à faible capitalisation à terminer la période avec des résultats négatifs. Ce positionnement a eu des effets négatifs marqués sur les résultats négatifs. Le choix des titres dans les secteurs de l'énergie et des produits industriels a aussi nuï aux résultats.
- Compte tenu du processus utilisé par l'équipe et de l'accent mis sur la qualité lors du choix des titres, nous nous attendons à ce que bon nombre des titres plus spéculatifs à bêta élevé ayant contribué au redressement des titres à faible capitalisation en 2016 soient exclus de ce portefeuille. La forte pondération des titres à moyenne capitalisation influe grandement sur les résultats par rapport à ceux d'un indice composé exclusivement d'actions à petite capitalisation; ainsi, au cours d'une année comme 2016 où les actions des sociétés à faible capitalisation ont nettement surclassé les actions à moyenne capitalisation, l'écart de rendement est plus marqué.

Analyse du rendement à long terme

- Le Fonds a enregistré un rendement supérieur à celui de son indice de référence au cours de trois des cinq dernières années et a généré une valeur ajoutée sur une base annualisée de cinq ans. Ce rendement à long terme classe le fonds dans le troisième quartile par rapport aux fonds ciblés d'actions canadiennes de la même catégorie.
- L'approche mixte de la sélection de titres pratiquée par l'équipe, qui combine analyse quantitative et analyse fondamentale pour la sélection de titres, a produit des décisions qui ont donné d'excellents rendements sur le long terme.

Événements importants au sein de la société

Événements survenus au sein de la société

- En septembre 2014, la Société Financière Manuvie a annoncé l'acquisition des activités canadiennes de Standard Life plc. Cette transaction a été conclue le 30 janvier 2015 et la société fait maintenant partie de Manuvie.

Événements propres au Fonds

- En mai 2015, GAM a annoncé que la stratégie Actions canadiennes à faible capitalisation, anciennement gérée par Mark Pugsley d'ISL Canada, sera désormais sous la direction Ted Whitehead de GAM.

Commentaire du SGP

-
- Le Fonds d'occasions de croissance Manuvie vise à réaliser une croissance à long terme du capital au moyen de placements en titres de qualité et en instruments convertibles de sociétés canadiennes à petite et à moyenne capitalisation.
- L'équipe applique un processus de placement reposant à la fois sur des filtres quantitatifs et sur des recherches fondamentales ascendantes. Elle utilise un modèle exclusif d'analyse quantitative à facteurs multiples pour noter les actions dans l'univers des placements. Les titres les mieux notés font ensuite l'objet d'une analyse fondamentale approfondie. Toutes les actions ajoutées au portefeuille satisfont aux critères établis qui sont compétence des gestionnaires, potentiel de croissance, perception favorable par le marché et niveau de valorisation.
- Deux membres de l'équipe de gestion ont quitté l'équipe en 2013, ce qui a amené le SGP à placer le Fonds Sous évaluation au troisième trimestre 2013. Depuis lors, deux nouveaux venus ont rejoint l'équipe et toute inquiétude quant à la stabilité de l'équipe s'est dissipée. Le SGP a redonné au Fonds la note « En règle » au deuxième trimestre 2015.
- Ayant exercé un contrôle diligent, nous croyons que le gestionnaire est demeuré fidèle à sa philosophie de placement et au style de gestion établis.
- Depuis la nomination de Ted White à la tête du mandat, le SGP a rencontré à plusieurs reprises l'équipe de GAM dirigée par Ted Whitehead et la connaît bien. L'équipe de Manuvie, qui a été approfondie, applique de manière constante un processus lui permettant d'offrir des rendements supérieurs. Le SGP n'a aucune inquiétude relativement à l'affectation de ce membre de l'équipe de Manuvie au Fonds d'actions canadiennes à faible capitalisation (ISL).
- L'épisode de sous-performance survenu récemment cadre avec les attentes, vu la philosophie et la méthode de gestion du Fonds. Sur de plus longues périodes, le Fonds a prouvé sa capacité de générer de la valeur ajoutée dans le volet des sociétés à faible et à moyenne capitalisation.

Conclusion :

- Étant donné : 1) que le Fonds a prouvé sa capacité à réaliser à plus long terme des rendements élevés à l'égard des titres à faible et à moyenne capitalisation, tout en respectant la philosophie et le style de gestion définis 2) et que toute inquiétude concernant les changements survenus au sein de l'équipe de spécialistes en placements du gestionnaire du mandat s'est dissipée, le SGP conserve au Fonds la note « En règle ».

⁽¹⁾ Le classement selon les quartiles est établi en fonction du rendement du fonds sous-jacent.

Manuvie met la présente fiche d'évaluation à votre disposition afin de vous aider à gérer votre régime de retraite.

Manuvie ne fait aucune déclaration et n'offre aucune garantie, explicite ou tacite, quant à l'exactitude et à l'exhaustivité de ces renseignements. Bien que Manuvie ait pris toutes les mesures raisonnables pour fournir des opinions professionnelles et des renseignements exacts fondés sur des sources fiables*, elle se réserve le droit de corriger toute erreur ou omission.

Les opinions exprimées par Manuvie dans cette fiche d'évaluation ne représentent pas le seul facteur à prendre en considération au moment de prendre des décisions ayant trait à votre portefeuille de placements. Manuvie n'est pas responsable du résultat des décisions prises en fonction des renseignements et des opinions présentés dans cette fiche.

* Les sources peuvent comprendre, sans s'y limiter, Mercer MPA, Morningstar, Principia et Thomson Baseline.

Tous droits réservés. © 2016 La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers